


Signaler une anomalie

Pour toute anomalie sur le domaine public : espaces verts, voirie, nettoyage, éclairage public... utilisez le formulaire ci-dessous ou appelez directement le numéro vert 0 800 400 825.

Proximité Citoyenne
Déclaration d'un désordre 
Durée de la démarche
5 minutes

Signalez un désordre en 3 Étapes

1 Description du signalement

2 Géolocalisation

3 Vos informations

Vous avez constaté une anomalie sur la voie publique.
Nous vous remercions de nous la signaler afin de la traiter dans les plus brefs délais

Pour commencer cette démarche, veuillez renseigner votre courriel

Commencer la démarche



A voir aussi



[Guide du tri](#)



Eau et assainissement



MAIRIE DE FOS-SUR-MER

AVENUE RENÉ CASSIN BP 5

13771 FOS-SUR-MER CEDEX

TEL. : 04 42 47 70 00

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<https://www.fosurmer.fr/services-en-ligne/environnement/signaler-une-anomalie-318.html>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser